

**COMMUNE DE BAYONNE**  
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2018**  
**DELIBERATION N° 70**

*Nombre de conseillers  
municipaux en exercice :*  
43

*Certifié exécutoire compte  
tenu du dépôt au titre du  
contrôle de légalité et de  
l'affichage en mairie le*

*Le Maire*

L'an deux mil dix-huit, le treize décembre, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

**Présents :** M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBE , Mmes BISAUTA, LAUQUE, MM. UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, MARTIN DOLHAGARAY, M. AGUERRE, Mme JUZAN, M. ESMIEU, Mme LANGLOIS, MM. SALDUCCI, POCQ, ARCOUET, SALANNE, Mmes MEYZENC, TAIEB, M. LAIGUILLON, Mme CANDILLIER ; Mme BENSOUSSAN, M. BOUTONNET, Mme LARRE, MM. MASSONDE, PARRILLA-ETCHART, Mmes ARAGON, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA, IRIART et Mme LEUENBERGER.

**Absents représentés par pouvoir :**

M. MILLET-BARBE par M. UGALDE (jusqu'à 18h13) ; M. SOROSTE par M. ETCHEGARAY ; M. NEYS par Mme DURRUTY ; Mme CASTEL par M. AGUERRE (jusqu'à 21h54) ; M. AGUERRE par Mme BISAUTA (à partir de 21h54) ; Mme LANGLOIS par M. POCQ (à partir de 20h35) ; M. SALDUCCI par M. LAIGUILLON (jusqu'à 18h01) ; Mme BRAU-BOIRIE par Mme LAUQUE ; M. ESCAPIL-INCHAUSPE par M. ESMIEU ; Mme TAIEB par M. MASSONDE (à partir de 19h30) ; M. LAIGUILLON par M. SALDUCCI (à partir de 23h02) ; Mme CANDILLIER par M. ARCOUET (jusqu'à 18h34) ; M. DAUBISSE par Mme MEYZENC ; Mme PICARD-FELICES par M. ETCHETO (jusqu'à 23h42).

**Absentes :**

Mme CASTEL (à partir de 21h54 pour le vote des délibérations 43 à 76) ; Mme PICARD-FELICES (à partir de 23h42 pour le vote des délibérations 66 à 76).

**Secrétaire :**

M. BOUTONNET

---

*Entendu le rapport de M. Ugalde,*

**OBJET : TEMPORADA** – Dispositions complémentaires relatives à la vente de billets.

Afin de développer les ventes de billets pour les spectacles taurins, il est proposé de procéder à une vente promotionnelle exceptionnelle à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Cette offre concernera spécifiquement la corrida événementielle de la nouvelle génération taurine, présentant six toreros différents, programmée lors de la Feria de l'Atlantique. Il est rappelé que la Ville de Bayonne a souhaité, en 2018, donner sa chance aux toreros de la nouvelle génération qui avaient obtenu des succès importants dans des arènes de prestige comme Madrid, Séville, Bilbao ou Nîmes. Au vu de l'intérêt suscité par cette première édition et de la qualité artistique de ce spectacle, la commission taurine extramunicipale a décidé de reprogrammer une corrida identique le samedi 31 août 2019.

Il s'agira de faire bénéficier le public d'un prix très attractif et exceptionnel, proposé à 9 € pour 500 places réparties en files hautes au soleil (files 20 et 21 en portes D et E) et gradas hautes à l'ombre (files 5 et 6 en porte A). Cette offre sera accessible uniquement en ligne durant les quelques semaines précédant et suivant le 31 décembre, et sera limitée à quatre places par acheteur. Ce dispositif pourra être reconduit aux mêmes conditions de places et de tarifs les années suivantes.

De manière complémentaire, il est proposé d'instituer une offre dédiée spécialement aux nouveaux Bayonnais afin de les inciter à découvrir le site historique des Arènes de Bayonne et l'univers de la tauromachie, compte-tenu de la place de celle-ci dans le patrimoine culturel local. Ils pourront bénéficier d'une réduction de 10 €, valable sur l'ensemble des spectacles taurins, quelque soit le type de place concerné. Cette réduction sera accessible au guichet uniquement et pourra s'appliquer soit pour tout achat de places d'une valeur totale supérieure à 50 € pour le même spectacle (une ou plusieurs places), soit pour l'achat de deux places minimum. Cette offre sera réservée aux personnes ayant emménagé à Bayonne au cours de l'année précédente.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver l'ensemble de ces dispositions.

*Ont signé au registre les membres présents.*

### **ADOPTION, A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**

Mme CAPDEVIELLE (avec mandat),  
MM. DUZERT, PALLAS, ARTIAGA ne prennent pas part au vote.

Mmes ARAGON vote contre.  
Mme HERRERA LANDA, M. BERGE ne participent pas au vote.

M. IRIART s'abstient.  
Mme LEUENBERGER vote contre.

Jean-René ETCHEGARAY  
Maire de Bayonne